



## Comment accéder au système d'information du CHUGA depuis son domicile ?

La modalité de connexion au réseau du CHUGA dépend de l'ordinateur que vous utilisez.

Attention, cette procédure ne concerne que les postes des sites du CHUGA et non pas ceux du site de Voiron qui font l'objet d'une autre procédure.

### L'ordinateur que vous utilisez à l'hôpital est un poste fixe :


Dans ce cas, vous allez pouvoir vous y connecter depuis un ordinateur personnel situé à votre domicile et ayant une connexion à internet.

#### 1/ Pour mettre en œuvre cette solution, il faut au préalable :

- Avoir fait une demande au support informatique (7000 ou formulaire) et préciser :
  - o Dans la désignation: «Demande Accès distant»
  - o Dans le champ demandeur: votre nom
  - o Dans l'énoncé :
    - Le nom de votre PC CHUGA (exemple : 38Pxxxxx ou CHU38Pxxx)
    - Votre identifiant d'utilisateur (login)
    - Un numéro de téléphone mobile afin de recevoir le code d'authentification par SMS
- Avoir sur son ordinateur personnel une version récente du navigateur utilisé, idéalement la dernière version avec par ordre de préférence :
  - o Edge, Chrome, Firefox, Safari
  - o Opera, Internet Explorer : à noter que le son n'est pas transmis en utilisant Internet Explorer et que la combinaison Windows 7 + Internet Explorer 8 ne fonctionne pas
- **Laisser votre ordinateur du CHUGA allumé et non utilisé par un autre agent.**


#### 2/ Pour se connecter à votre ordinateur professionnel depuis votre ordinateur personnel connecté à internet :

- Depuis un navigateur (Chrome, Firefox, Edge, Opera...) taper l'adresse <https://remote.chu-grenoble.fr>
- Saisir votre identifiant et mot de passe windows habituel puis cliquer sur « Valider »
- Suite au SMS réceptionné sur votre téléphone mobile, saisir le code reçu dans le champ « Mot de passe à usage unique », puis cliquer sur « Valider »


 Bienvenue sur le portail d'accès à distance du CHUGA - Support 7000 [www.chu-grenoble.fr](http://www.chu-grenoble.fr)

Français ▼

---


**Identification : CHU Grenoble Alpes** ☆

**Identifiant**






**Mot de passe**

**Mot de passe à usage unique**

**Vous allez recevoir un mot de passe à usage unique pour vous authentifier.**

Ce site est un site privé et sécurisé. L'accès est exclusivement réservé aux légitimes détenteurs d'un identifiant et d'un authentifiant de connexion.  
 Les contrevenants à ces dispositions s'exposent à des poursuites pénales selon les dispositions légales en vigueur dont en particulier les articles 223-1, 223-2 et 223-3 du code pénal français.

- Sur l'écran suivant cliquer sur « Mon PC Professionnel » :

<p><b>Connexion</b> ▲</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Mon PC Professionnel ( fixe ou portable)</b> +</li> <li> <b>Mon PC Professionnel (alternatif si lenteur)</b> +</li> <li> <b>PC Professionnel injoignable (serveur de secours)</b> +</li> <li> <b>Serveur CHU (pas de PC individuel)</b> +</li> </ul>	<p><b>Accès réservé</b> ▲</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Serveur astreinte</b> +</li> </ul>
---	--

- Vous êtes alors connecté sur votre PC professionnel.
- **ATTENTION : Vos impressions sortiront sur votre imprimante CHUGA habituelle. Vous ne pouvez pas paramétrer ni utiliser l'imprimante de votre domicile.**

Vous trouverez le mode opératoire détaillé pour vous connecter depuis chez vous en suivant le lien ci-après

- Depuis le CHU cliquer sur ce lien [http://intranet-exp64/POSI/Doc\\_bureautique/Connexion à l'ordinateur CHUGA depuis Internet.pdf](http://intranet-exp64/POSI/Doc_bureautique/Connexion_à_l'ordinateur_CHUGA_depuis_Internet.pdf)

### 3/ En cas de problème :

Consulter la Foire Aux Questions disponible dans le document intitulé « FAQ-Accès à-Distance » accessible dans « documents pratiques à télécharger » sur la page de l'intranet et dans « Accès télétravail » et dans « Accès télétravail » dans la rubrique « Accès personnel hospitalier » du pied de page de l'accueil du site internet du CHUGA.

## L'ordinateur que vous utilisez à l'hôpital est un ordinateur portable :

Dans ce cas, vous allez pouvoir utiliser votre ordinateur professionnel portable connecté à internet depuis votre domicile comme s'il était connecté au réseau du CHUGA.

**Rappel sécurité : la charte informatique s'applique pour l'usage de votre ordinateur à votre domicile. Il est impératif de ne l'utiliser que pour un usage professionnel.**

**1/ Pour mettre en œuvre cette solution, il faut au préalable en étant physiquement au CHUGA :**

- Installer le programme « Global Protect » depuis le Centre logiciel
  - o Menu Windows/Recherche, taper Centre logiciel, installer l'application 'Global Protect' :



GlobalProtect  
Palo Alto Networks  
5.2.6

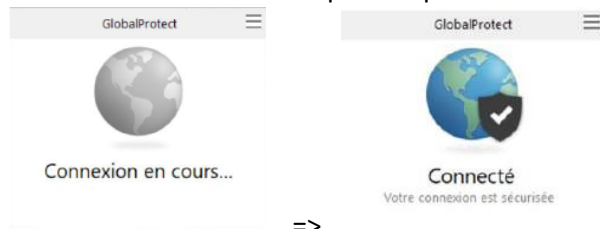
- o Si vous ne le trouvez pas à cet endroit, c'est qu'il est déjà installé (vous devez le voir dans Etat de l'installation)
- o Si vous ne le trouvez à aucun de ces deux endroits, il faut être physiquement sur le CHU pour qu'il puisse être installé.

**2/ Pour connecter votre ordinateur portable professionnel au réseau du CHUGA :**

- Votre ordinateur portable professionnel soit bien sûr être connecté à internet, via le point d'accès de votre domicile ou autre.
- Depuis la barre de tâches, éventuellement en cliquant sur la petite flèche verticale, cliquez sur la petite planète grise, puis, une fois la fenêtre qui s'affiche, sur le bouton « Connecter » :



- Vous êtes alors connecté après un petit délai de connexion :



- **ATTENTION : Vos impressions sortiront sur votre imprimante CHUGA habituelle. Vous ne pouvez pas paramétrer ni utiliser l'imprimante de votre domicile.**

Vous trouverez le mode opératoire détaillé pour vous connecter depuis chez vous en suivant le lien ci-après

- Depuis le CHU cliquer sur ce lien [http://intranet-exp64/POSI/Doc\\_bureautique/VPN%20Mobile%20access-GP-v1.2.pdf](http://intranet-exp64/POSI/Doc_bureautique/VPN%20Mobile%20access-GP-v1.2.pdf)

### **3/ En cas de problème :**

Consulter la Foire Aux Questions disponible dans le document intitulé « FAQ-Accès à-Distance » accessible dans « documents pratiques à télécharger » sur la page de l'intranet et dans « Accès télétravail » et dans « Accès télétravail » dans la rubrique « Accès personnel hospitalier » du pied de page de l'accueil du site internet du CHUGA.

## Concernant les accès distants pour les collaborateurs voironnais :

Il faut faire une demande auprès du service informatique sur l'adresse mail suivante **uniquement** : [info@ch-voiron.fr](mailto:info@ch-voiron.fr)

**Le sujet du mail** doit contenir l'entête suivante :

*[DEMANDE DE TELETRAVAIL] + le nom de la personne ou du service si plusieurs personnes sont concernées*

**Le corps du mail** doit contenir les informations suivantes **pour chaque utilisateur** :

- *le nom et prénom de l'utilisateur (nom de naissance et nom usuel)*

- *le numéro de téléphone portable (indispensable pour réceptionner le code SMS nécessaire pour l'accès)*

- *le nom de l'ordinateur à atteindre (PC de travail de l'utilisateur qui devra rester allumé au CHV)*

NB : si l'utilisateur ne sait pas trouver le nom de son PC du CHV, il devra appeler le support de la DSN de Voiron qui l'aidera au 04 76 67 14 11

La DSN de Voiron renverra alors le mode opératoire pour vous connecter à distance.